

SESSION DE 2007**Concours externe
de recrutement de professeurs agrégés****Section : lettres classiques**

Thème grec

Durée : 4 heures

Seuls sont autorisés les dictionnaires français-grec Alexandre, Feuillet et le dictionnaire Hatier-Belin (groupe de professeurs agrégés des lycées de Paris) ainsi que les dictionnaires grec-français Bailly, Georgin et Magnien-Lacroix.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

NB : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

La parole distingue l'homme entre les animaux : le langage distingue les nations entre elles; on ne connoit d'où est un homme qu'après qu'il a parlé. L'usage et le besoin font apprendre à chaqu'un la langue de son pays; mais qu'est-ce qui fait que cette langue est celle de son pays et non pas d'un autre? Il faut bien remonter pour le dire à quelque raison qui tienne au local, et qui soit antérieure aux mœurs mêmes: la parole étant la première institution sociale ne doit sa forme qu'à des causes naturelles.

Sitôt qu'un homme fut reconnu par un autre pour un Etre sentant, pensant et semblable à lui, le desir ou le besoin de lui communiquer ses sentimens et ses pensées lui en fit chercher les moyens. Ces moyens ne peuvent se tirer que des sens, les seuls instrumens par lesquels un homme puisse agir sur un autre. Voilà donc l'institution des signes sensibles pour exprimer la pensée. Les inventeurs du langage ne firent pas ce raisonnement, mais l'instinct leur en suggera la consequence.

Les moyens généraux par lesquels nous pouvons agir sur les sens d'autrui se bornent à deux, savoir le mouvement et la voix. L'action du mouvement est immédiate par le toucher ou médiatare par le geste; la première, ayant pour terme la longueur du bras, ne peut se transmettre à distance, mais l'autre atteint aussi loin que le rayon visuel. Ainsi restent seulement la vue et l'ouïe pour organes passifs du langage entre des hommes dispersés.

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Essai sur l'origine des langues.*